

*Je pense que le minimum du million de Citoyens ne doit pas nécessairement provenir de différents pays. En effet, à partir du moment où 1.000.000 de Citoyens signent une pétition, le fait que l'ensemble de ces Citoyens ne proviennent que d'un seul pays membre de l'UE ne signifie pas que l'objet de la pétition ne mérite pas que l'on y porte attention..*

*Après il est certain qu'une petition signée sur un ensemble d'une dizaine d'état membres aura plus de poids, je ne le nie pas. Mais qu'elle ne provienne que d'un seul état, elle conservera la même légitimité.*

*Maintenant, s'il s'avère que l'on choisira tout de même d'obliger les instigateurs de la pétition à faire signer leur pétition dans plusieurs états membres, je pense qu'un minimum de 7 pays est amplement suffisant, en imposant qu'au moins 1% de la population majeure d'au moins 7 "Etats signataires" pour que la pétition soit valide.*

*J'ajouterais également que s'il est imposé aux pétitions de recueillir des signatures dans plusieurs pays, un dispositif doit être mis en place afin de faciliter la tâche des pétitioneurs, notamment au niveau des traductions. Après pour être honnête je n'ai pas encore d'idées sur ce type de système qui permettrait d'assurer des traductions fidèles au texte de départ, sans qu'aucune manipulation ne soit possible..*

*Qu'en pensez-vous ?*

**Arno BOUVIER**